

POUR LES ÉLECTIONS,  
N'IMPORTE QUI PEUT SE  
PRÉSENTER JUSQU'À  
MERCREDI MIDI...



# Le Travail

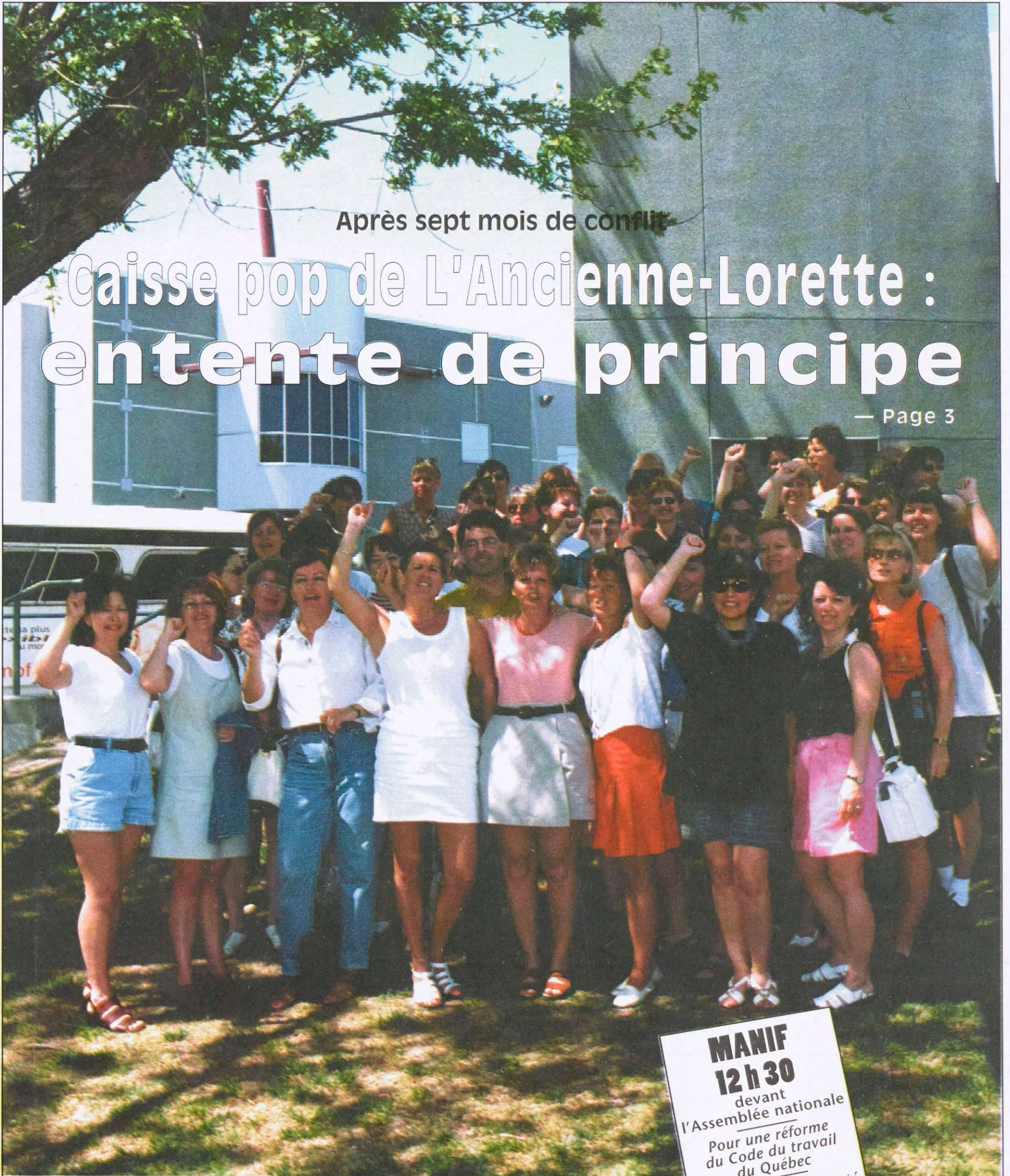


Le Quotidien du 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN • Le mardi 18 mai 1999 • No 3

Après sept mois de conflit

## Caisse pop de L'Ancienne-Lorette : entente de principe

— Page 3



**MANIF**  
**12 h 30**  
devant  
l'Assemblée nationale  
Pour une réforme  
du Code du travail  
du Québec

*Se syndiquer en toute liberté,  
des lois à changer  
des droits à protéger*

### Météo à Québec

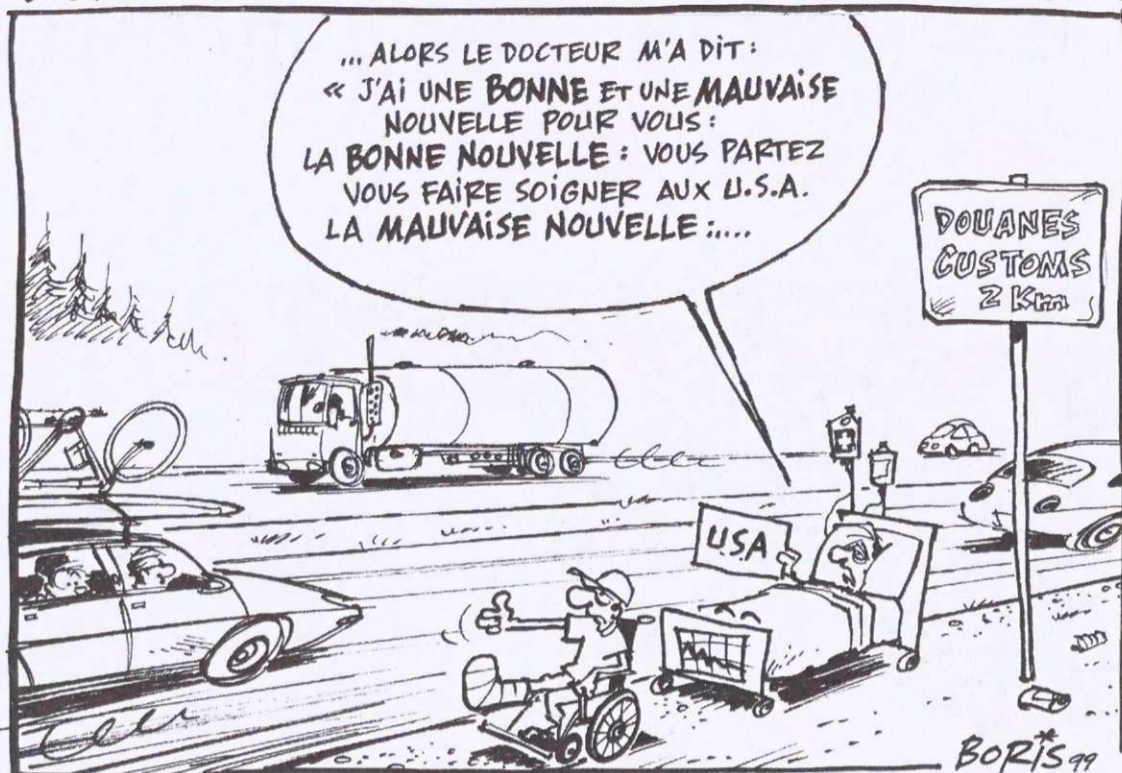
Prévisions pour aujourd'hui, mardi : à l'extérieur, ciel variable le matin, ensoleillé par la suite. Chaud. Maximum près de 27. Vents du sud-ouest de 15 à 30 km/h. Au Centre des congrès : une crête de haute pression s'installe.

## A propos des marchés

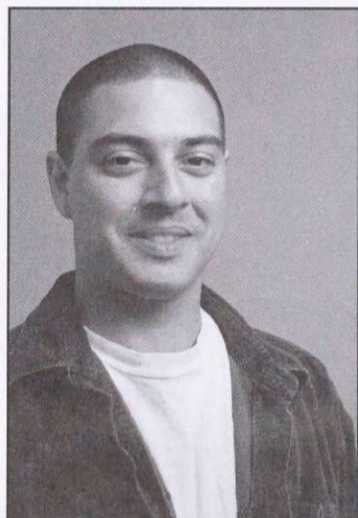
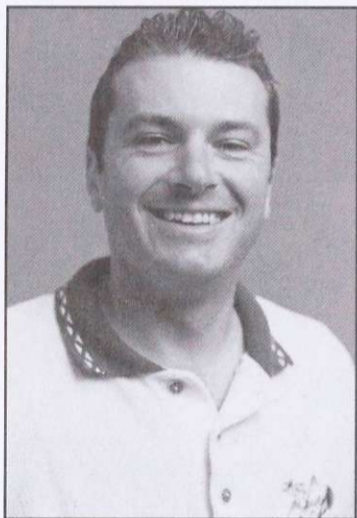
Un jour je tombe sur la citation suivante dans la manchette d'un quotidien : « Le marché est allé trop loin ». Ô surprise !, c'était un cadre de la Banque de Montréal qui disait cela. Il se plaignait d'une chute trop brusque du dollar canadien, et souhaitait un peu moins de goinfrie de la part des spéculateurs afin que la baisse soit graduelle. Eh bien ! si les marchés commencent à déranger la quiétude de ces gens-là, me dis-je, ça ne sera pas drôle pour nous. Aussi me suis-je mis à surveiller leur réaction face aux grands et petits événements de ce monde. Quelques exemples. La veille d'une intervention publique du président de la Réserve fédérale américaine : « Les marchés seront suspendus à ses lèvres ! » Le lendemain de cette intervention : « Les marchés ont compris qu'il y aurait... etc. » Après la diffusion du témoignage de Clinton sur Internet : « Les marchés sont soulagés. » Après la réunion annuelle du Fonds monétaire international : « Des propos qui ont laissé les marchés assez tièdes. » Après la réunion des ministres des Finances canadiens : « Les marchés sont déçus des résultats. » Après la réunion du G7, ils sont encore déçus. Quand les médias personnalisent ainsi les marchés, comment s'étonner de l'emprise qu'ils exercent sur nos gouvernements.

Guy Ferland

## BIENTÔT DES PATIENTS QUÉBÉCOIS ENVOYÉS AUX USA?



## Pourquoi est-il toujours aussi difficile de se syndiquer ?



### André Lajoie Syndicat des employés municipaux-Ville de Hull

« Parce que l'employeur utilise toutes les tactiques légales possibles pour retarder et empêcher la syndicalisation. Il engage des avocats et y met l'argent qu'il faut. Et comme les gens sont frileux, inquiets, parce que les emplois sont précaires et qu'ils en ont besoin, ils laissent tomber parfois. Sans compter qu'on est dans une conjoncture où les gens sont de plus en plus individualistes, où c'est la survie personnelle d'abord, bien avant le bien de la collectivité.

« De plus, les lois du travail n'ont pas changé même si le monde du travail et la nature du travail ont changé. Il y a de plus en plus de petites entreprises, le travail autonome augmente et les lois du travail n'en tiennent pas compte. »

R.B.

### Mona Edma Syndicat de l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci

« D'abord, parce que les lois sont trop rigides. Mais il y a surtout l'attitude des employeurs qui intimident les gens, comme on a vu faire avec les jeunes de chez McDo. Ils ont peur de perdre leur emploi et les employeurs menacent de fermer l'entreprise. Et comme il n'y a pas beaucoup de travail, les gens ont encore plus peur. En plus, aujourd'hui, c'est le je, me, moi et le je ne veux pas avoir de troubles.

« Mais on voit aussi, comme dans l'hôtellerie, comment les employeurs se servent de l'article 45. Quand on veut se débarrasser du syndicat, on vend l'entreprise, on la divise, etc. Il faut que ça change. »

R.B.

### Éric Boulanger Syndicat des travailleuses et des travailleurs Aliments Vermont

« Ce qui n'aide pas à la syndicalisation, c'est que les jeunes manquent d'information. Ils ne connaissent pas les avantages de se syndiquer. Je passe moi-même beaucoup de temps à les informer, leur parler et tâcher de les convaincre. Les jeunes ne sont pas très sensibilisés non plus : il y a plus d'individualisme qu'avant.

« Ce qui n'aide pas non plus, c'est que les employeurs prennent tous les moyens pour mettre des bâtons dans les roues. Ils paient des avocats spécialisés. Ils développent des trucs. Ça devient très judiciaire et très compliqué.

« Nous, on n'a pas les mêmes moyens. Face à tout cela, on est un peu dépourvus. »

L.L.

### Louise Guérard Syndicat des professionnelles des services sociaux de Québec

« Dans les petites boîtes, les personnes sont identifiables plus facilement. Le monde est de plus en plus content d'avoir juste une job. Quand on voit toute l'énergie que les employeurs déploient pour empêcher la syndicalisation, quand tu t'es déniché un emploi, tu hésites, tu as peur de le perdre. Même en étant syndiqué, le monde a peur de dénoncer les abus, ils veulent la paix avec leurs supérieurs. Quand on voit l'attitude des employeurs avec les nouveaux qui n'ont pas fini leur probation, on imagine ce qui se passe pour se syndiquer. Il y a aussi une montée de l'individualisme. Le monde a oublié que les syndicats se sont battus pour des droits comme l'assurance-chômage ou les congés de maternité. »

G.B.

### Martine Duchesne Syndicat des employé(es) de Cogeco Câble, Alma

« J'ai été surprise, dimanche, quand Gérald a parlé du passage du taux de syndicalisation de 49 pour cent en 1992 à 40 pour cent en 1997. Il y a sûrement des lacunes au niveau du Code du travail, notamment l'article 45 qui a ouvert une large brèche pour les employeurs. Il y a aussi que c'est plus difficile de syndiquer les petites entreprises.

« On a aussi un grand travail de sensibilisation à faire auprès des jeunes. Ils ont une perception négative du syndicalisme. Ils ont une mauvaise perception parce qu'ils ont des emplois à temps partiel et occasionnels quand ils débutent dans des boîtes syndiquées et que les plus âgés ont les postes réguliers. Les histoires de clauses « orphelin », ce n'est pas pour arranger les affaires. »

G.B.

**Le Travail** est publié à 2500 exemplaires pour le grand plaisir des délégués au 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN par l'équipe de l'information de la CSN.  
Venez nous rencontrer au local 206 A !

Caricatures : Boris  
Photographies : Alain Chagnon  
Impression : Les travailleuses et les travailleurs de l'Imprimerie Sociale (FTPF-CSN)

Changer  
les choses  
Changer  
la vie



Après sept mois de conflit

# Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette : une entente de principe intervient

Michel Crête

En grève depuis sept mois, les employées de la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette, près de Québec, ont entériné à 65 pour cent, hier après-midi,

l'entente de principe convenue entre leurs représentants et leur employeur.

Dans le cadre d'une convention collective de quatre

ans, les 60 travailleuses de la caisse populaire enregistrent différents avantages monétaires variant entre 13 et 16 pour cent. Selon qu'elles sont au haut ou au bas de l'échelle salariale, elles toucheront des augmentations de salaire de 5 ou 9 pour cent. Chacune des salariées recevra également un montant forfaitaire de 1500 dollars.

troactive au premier janvier 1998.

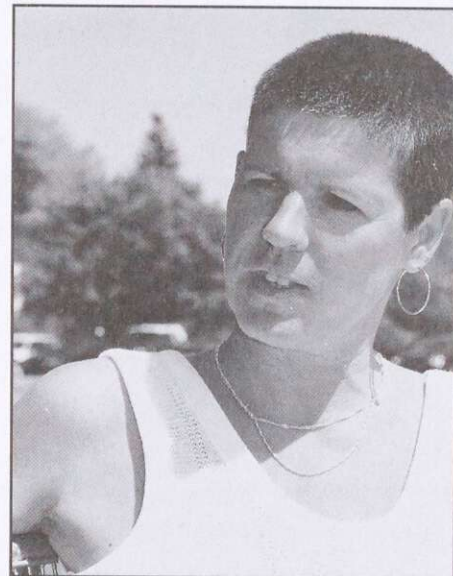
## Horaire de travail

En conflit de travail, on connaît l'importance de « tenir une minute de plus que l'employeur ». C'est vrai ici aussi. Jeudi dernier, l'employeur a renoncé à deux de ses demandes. Une première qui aurait amené les employées à temps complet à travailler le samedi. Il a également abandonné son projet d'avoir un démarcheur de produits (prêt hypothécaire) hors de l'unité syndicale.

La convention collective était échue depuis le premier janvier 1998. Le nouveau contrat de travail se terminera le 31 décembre 2001.

## Un bon règlement

« Si nous avons ces résultats, c'est parce que nous avons été



Diane Malenfant

tenaces. Nous n'avons jamais lâché. C'est un bon règlement », a déclaré Diane Malenfant, présidente du syndicat. Déclenchée le 29 octobre 1998, la grève avait été votée à 73 pour cent.

Les parties patronale et syndicale amorcent aujourd'hui les discussions sur le protocole de retour au travail.

## La CSN sur le front de l'environnement

Luc Latraverse

Depuis vingt ans, la CSN s'est impliquée de plus en plus dans les luttes reliées à la protection de l'environnement et à la promotion d'une politique de développement durable dans divers domaines.

### La bataille de l'eau

C'est sans doute dans la bataille contre la privatisation de l'eau que les composantes de la CSN ont marqué le plus de points. D'abord à Montréal, alors que la privatisation miroitait dans les plans du maire Bourque, le Conseil central du Montréal métropolitain a contribué avec d'autres organismes à faire échouer ce projet. Au plan national, la CSN a été une des voix importantes au sein de la Coalition Eau Secours, qui a d'abord obtenu un moratoire sur l'octroi de nouveaux permis de captage d'eau souterraine pour l'embouteillage. La CSN a mis tout son poids pour obtenir un débat public sur la gestion de l'eau que le gouvernement a confié au Bureau des audiences publiques en environnement. Le Collectif environnement de la CSN, qui regroupe des représentantes et représentants des conseils centraux et des fédérations, invite tous les groupes de la centrale qui veulent déposer des mémoires à ces audiences à s'inscrire au plus tôt.

BAPE 1 800 463-4732 ou <http://www.bape.gouv.qc.ca>



Quelques membres du Collectif environnement de la CSN : de gauche à droite, Michèle Hotte, Robert Mercier, Donald Rhéault, Michel Fortin, Valois Pelletier, Marc Corriveau, Paul Thibeault, Denis Marcoux, Jean Lacharité et Claude Allard.

### Un moratoire

La CSN et Eau Secours exigent d'ailleurs que le gouvernement impose un moratoire sur tout projet controversé relié à la gestion de l'eau, tant que le BAPE n'aura pas terminé sa consultation et que le gouvernement n'aura pas adopté une politique de gestion de l'eau.

### Matières résiduelles et déchets dangereux

La CSN est également intervenue dans l'élaboration des politiques gouvernementales sur les matières résiduelles et les déchets dangereux en déposant des mémoires à l'Assemblée nationale. La centrale a accueilli favorablement le plan d'action 1998-2000 du ministère de l'Environnement à ce chapitre. La CSN souhaite toutefois qu'une place plus grande soit donnée aux syndicats dans l'exécution de ce plan et qu'il soit étendu aux établissements des secteurs public et parapublic.

### L'énergie

La CSN s'est opposée vigoureusement aux tentatives de déréglementation dans le domaine de l'énergie et elle a réclamé une politique nationale à ce chapitre, alors qu'Hydro-Québec multipliait les initiatives pour placer le Québec devant des faits accomplis. Le Collectif environnement s'est aussi préoccupé de sensibiliser les syndicats à l'introduction des normes ISO 14 000 en environnement.

### Bonification

#### de l'assurance collective

L'employeur bonifie également sa participation au régime d'assurance collective de cinq pour cent. Sa contribution au régime passe ainsi à 80 pour cent.

### Formation rémunérée

Les cours de formation seront remboursés à 50 pour cent, soit en temps, soit en argent. Exemple : une personne qui suit un cours universitaire d'une durée de 45 heures en planification financière récupérera 22 heures et demie. Cette clause est ré-

## Une loi pour éliminer la pauvreté, pourquoi pas ?

Lucie Laurin

Oui, pourquoi pas une loi pour éliminer la pauvreté ? On serait les premiers au monde à en adopter une. Une loi, en plus, qui serait le fruit de la pensée et de l'effort de toute la société.

On a beau poser des gestes, organiser des actions, tout cela soulage, mais temporairement. La pauvreté reste là. Pire : le nombre de gens qui ne mangent pas à leur faim augmente. Une personne sur cinq vit dans la pauvreté et une sur dix dans la très grande pauvreté.

« La pauvreté, elle n'est pas fabriquée par les pauvres : elle est fabriquée par toute la société quand la société laisse faire la loi du plus fort », déclare Vivian Labrie, porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dont fait partie la CSN.

Et la loi du plus fort ne fait qu'aggraver les choses. Ainsi, si le fort lobby en faveur d'une baisse des impôts parvenait à ses fins, les contribuables verraient leurs revenus augmenter,



Vivian Labrie

à condition d'en toucher suffisamment pour payer des impôts. Mais les autres ?

On aurait alors fabriqué de la pauvreté.

### L'élimination à la source

Il faut donc éliminer la pauvreté à la

source, appliquer une solution globale. Au cours de cette journée de congrès consacrée au partage de la richesse, Vivian Labrie était invitée à parler d'une loi sur l'élimination de la

pauvreté imaginée par le collectif. Une loi à laquelle toutes les lois et décisions politiques devraient se conformer, et qui fixerait des étapes sur dix ans avec des moyens précis à court, moyen et long terme.

« Il est important de faire savoir qu'on est nombreux à la vouloir, cette loi, a-t-elle dit. Il faut être nombreux à signer la pétition et à la faire circuler. »

Viendra ensuite la participation à la rédaction du projet de loi. Tous et toutes sont invités à y contribuer l'été prochain, soit par des idées originales, soit en annotant un texte déjà préparé. Si chacun s'y met, l'automne 1999 devrait voir la publication d'un avant-projet de loi.

### Sauvons les chantiers maritimes

Les emplois sont menacés. Le gouvernement canadien ne bouge pas. Poussons-le à adopter une véritable politique de construction navale.

Les travailleurs des Industries Davie, à Lévis, vous invitent à signer une carte postale invitant le gouvernement canadien à agir.

Déposez vos cartes dans la boîte postale installée à cet effet au vestiaire des porte-documents ou faites-les parvenir à l'adresse du syndicat :

Syndicat des travailleurs des Industries Davie (CSN)  
14 rue Georges D. Davie  
Lévis (Québec) G6V 3A5

Signons la pétition!

## Fermetures Printemps noir à Joliette : et vlan dans la gueule de l'élite !

C'est un véritable printemps noir que connaît la région de Joliette avec les fermetures de l'abattoir de poulets Olymel-Flamingo, de la Biscuiterie Harnois et de Cascades. Travailleur à l'usine Bridgestone-Firestone de Joliette, Alain Longpré commente dans *Le Réseau*, le journal du Conseil central de Lanaudière, le comportement de l'élite locale face à ces fermetures.

« Septembre 1995 : Joliette se réveille avec effroi. Les gars de Firestone viennent de sortir en grève. Tollé général (...) Pour les « petits » commerçants, c'était des grévistes qui prenaient en otage la vie économique d'une ville (...) Ces travailleurs ont bien senti (...) que seulement leurs paies dépensées localement avaient de l'importance (...) » Mais aujourd'hui qu'en est-il alors que trois entreprises rendent l'âme ? « Rien ! Presque pas un mot (...) On est loin de l'hystérie collective qui s'était emparée d'elle (l'élite) pour Firestone. »

Le président du conseil central, Daniel Tessier, pose la question : « Est-ce normal qu'au nom de la liberté d'entreprise, une compagnie cesse d'investir dans une usine pendant des années, la condamnant délibérément à la fermeture ? » Solutions ? Il en appelle à la transparence et à la responsabilité des employeurs.

### Des efforts syndicaux

Après cinq mois d'une grève qui a pris fin le 23 mars, les syndicats d'Olymel-Flamingo de Berthierville et de Joliette ont obtenu qu'on remplace 142 des 270 employés de l'abattoir de Joliette qui perdent leur emploi. Nos camarades se retrouveront en très grande majorité à l'abattoir de Berthierville et dans une moindre mesure à celui de Sainte-Rosalie.

On a aussi mis sur pied un comité de reclassement pour ceux qui se retrouvent sans emploi. Chez Cascades, la FTPF-CSN et le syndicat œuvrent à la réouverture de l'usine. On recherche un entrepreneur désireux de poursuivre les activités de l'usine de papierfeutre.

M.C.

Entrevue avec Albert Potapov

## Économie de marché en Russie : un passage difficile

Thérèse Jean

*Payer les salaires et à bas le président*, ces deux slogans ont motivé le 7 octobre dernier 22 millions de Russes à prendre d'assaut les rues de Moscou. Cette manifestation de masse, organisée par la CGS qui représente 92 millions de travailleuses et de travailleurs provenant des communautés des pays indépendants (12 pays des 15 pays qui formaient l'ancienne URSS), dont 45 millions en Russie, montre bien toute la complexité de l'empire soviétique qui a littéralement éclaté à la suite de son engagement en 1991 dans la perestroïka (la reconstruction).

### Un passage difficile

Jamais il ne serait venu à l'esprit des Russes que le passage à une économie de marché serait aussi difficile, aussi déstabilisant. Bien qu'il reconnaisse que ce passage comporte certains aspects positifs parce qu'il a fait, entre autres, « renaître la démocratie », le vice-président de la CGS, Albert Potapov, reste fort critique : « Nous aurions dû et nous aurions pu éviter la dislocation du pays en prenant toutes les mesures nécessaires pour effectuer un passage plus lent et plus normal vers une économie de marché. »

Cette chute demeure impardonnable pour le représentant syndical.

La transition se révèle douloureuse pour la très grande majorité de la population qui se replie sur le système D pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires. En Russie, les employés de l'État dans les ser-

vices publics (transport, santé, éducation) dans les entreprises d'État et dans les industries connaissent de deux à six, même huit mois d'arriérés de salaire. Un Russe sur quatre serait dans cette situation, ce qui représente 20 millions de personnes.

« Heureusement le loyer, depuis l'époque soviétique, est très bon marché (environ 4 pour cent du salaire minimum qui est de 80 dollars par mois) et l'État ferme les yeux sur les retards ». Mais pour le reste, la nourriture, les vêtements, la vie quoi... il faut se débrouiller. « Ils sont nombreux, de dire Albert Potapov, ceux qui ont un lopin de terre pour cultiver le minimum dont ils ont besoin. »

### Pas d'appui à Eltsine

La CGS n'appuie pas le président Eltsine, il va sans dire. Son souhait le plus cher est que le géant aux pieds d'argile qu'est la Russie puisse au plus tôt retrouver la stabilité politique et économique. La Russie, particulièrement dans la situation de transition qui est la sienne, ne peut se permettre de changer de gouvernement quatre fois dans une année. « C'est anormal, dit le représentant syndical. Un pays comme l'Italie peut le faire, peut-être, mais pour la Russie, ce n'est pas permis. »

La stabilité économique est une autre donne essentielle pour Albert Potapov. « Il faut cesser de faire des virages tous les trois ou quatre mois et faire en sorte que les gens sachent où nous allons. »

### Alliance sociale continentale

## La CSN a joué un rôle important

La CSN a joué un rôle important dans la mise sur pied de l'Alliance sociale continentale, nous indique monsieur Victor Baez, secrétaire général adjoint de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleuses et des travailleurs (ORITT). Cette alliance vise à développer des liens plus étroits entre les organisations syndicales et les groupes populaires ou les organisations civiles qui poursuivent les mêmes objectifs et défendent les mêmes plates-formes que les syndicats. « Ce rapprochement est nécessaire pour augmenter notre influence sur le cours des choses dans un contexte de mondialisation. »

L'ORITT regroupe la plupart des centrales syndicales des Amériques et représente 45 millions de travailleuses et de travailleurs. La CSN a joint ses rangs en 1998, mais elle jouait déjà auparavant un rôle important en raison de son implication au plan international, souligne monsieur Baez, qui était président de la Centrale unitaire des travailleuses et des travailleurs du Paraguay, avant d'occuper son poste à l'ORITT.



Victor Baez

Luc L.



Albert Potapov

Avec un sou on peut faire du chemin

## Bengladesh : un centre de formation sur les techniques agricoles

Pierre-Luc Bilodeau



Alliance syndicats tiers monde contribue pour une somme de 7000 dollars à l'agrandissement d'un centre de formation.

Le Bangladesh est un pays où 80 pour cent de la population vit encore d'agriculture. Pendant les années 70, le gouvernement a lancé un vaste projet de modernisation agricole : « la Révolution verte ». Aujourd'hui, c'est le triste constat de la faillite du secteur agricole.

La stratégie de développement agricole proposait l'utilisation massive de semences génétiquement modifiées, d'insecticides et d'engrais chimiques importés et souvent subventionnés par l'État. Les résultats ? Le taux de productivité est moins élevé que dans les autres pays d'Asie. La variété de culture de subsistance a décliné considérablement. Les cas d'empoisonnement à l'arsenic sont nombreux pour ceux qui consomment de l'eau provenant des puits artésiens. De plus, la répartition des terres est devenue des plus inéquitables ; les meilleures terres sont concentrées dans les mains d'une minorité de pro-

priétaires terriens, menaçant la survie de bon nombre de Bengalis.

Pour contre-carrer la situation, le centre de recherche et de politique pour le développement alternatif (UBNIG), propose depuis quelques années une stratégie qui vise la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en cherchant entre autres, à réduire la dépendance des agriculteurs face aux produits importés (outils, insecticides, engrais, etc.). Les agriculteurs des pays avoisinants commencent à s'inspirer de ce mouvement nommé *Nayakrishi*.

Depuis janvier 1999, la CSN, via l'Alliance syndicats tiers monde, contribue pour une somme de 7000 dollars à l'agrandissement d'un centre de formation où se tiendront des séminaires et des expérimentations de techniques agricoles.

Le centre pourra dorénavant accueillir des fermiers de tous les coins du pays.



# Les femmes ont ouvert la marche

Jacqueline Rodrigue

En 1995, les femmes du Québec, en organisant la marche « Du pain et des roses », enclenchèrent, sans le savoir, un mouvement qui devait prendre rapidement une envergure internationale. Déjà, à travers la planète, 1600 groupes de femmes, provenant de 121 pays, se préparent pour la marche des femmes de l'an 2000. À tous les jours, des groupes s'ajoutent.

Constance Allain, organisatrice communautaire dans un CLSC, a participé à la marche en 1995 et fait tout le trajet à pied de Montréal à Québec. « Je voulais être de la marche parce que c'était un mouvement de masse. Au Québec, le mouvement des femmes est porté par une large base et non strictement par une élite. En 1995, nous étions des centaines à marcher et des milliers à se rassembler à Québec. Nous provenions de tous les milieux: syndiqué, non syndiqué, sans emploi, etc. Nous avons ouvert la marche vers un grand mouvement antipauvreté. »

Constance Allain se rappelle l'ébullition entourant l'organisation de la marche des femmes en 1995. Nous en parlons dans nos régions et dans nos syndicats. L'engouement croissait et de plus en plus de femmes décidaient de s'embar-



Constance Allain, Syndicat des professionnels et professionnelles des services sociaux de l'Outaouais.

quer dans cette action qui recueillait déjà un grand vent de sympathie.

### Marquer le pas contre la pauvreté

Les femmes marchaient alors pour des revendications bien précises: hausse du salaire minimum, loi en matière d'équité salariale, etc. Elles ont fait des avancées sur certaines de leurs revendications. En marchant, elles savaient qu'elles s'inscrivaient dans une approche à long terme pour atteindre l'ensemble de leurs objectifs. « Nous avons obtenu des résultats positifs sur plusieurs plans et nous voyons s'ouvrir une

nouvelle perspective d'action internationale dans le but d'augmenter le standard de vie des femmes à travers le monde », de dire Constance Allain.

### La CSN et la marche de l'an 2000

Les revendications pour la marche mondiale des femmes de l'an 2000 demeurent à peaufiner, mais l'enjeu majeur consiste à contrer pauvreté et violence. « Je participerai à cette seconde marche pour me retrouver à nouveau avec toutes ces femmes pour appuyer nos revendications. Pour moi, l'implication de la CSN est essentielle, notamment dans les régions car c'est là que se prépare la mobilisation des femmes. Les conseils centraux constituent des agents mobilisateurs dans nos syndicats. Pour la prochaine marche, je souhaite que l'on mobilise encore autant les femmes et que l'on retrouve la même puissance d'envoûtement », de conclure Constance Allain.

## Une grande première dans l'histoire des garderies 3000 travailleuses en garderie conviées à Québec



Les quelque 3000 travailleuses en garderie syndiquées de la FSSS-CSN sont conviées, le samedi 22 mai, au Centre des congrès de Québec. Cette rencontre est une première dans l'histoire syndicale des garderies. Lors de cette assemblée, les travailleuses auront à se prononcer sur le rapport final du groupe de travail et, s'il y a lieu, sur les offres qui pourraient être déposées lors de la dernière séance de négocia-

tion de cette semaine. En conférence de presse hier matin, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a sonné le tocsin: « Pour les travailleuses en garderie, il est minuit moins cinq, a-t-elle ironisé. On sent que les jupons dépassent. Il ne reste qu'une seule séance de négociation et il n'y a pas encore un seul chiffre sur la table. Les travailleuses, avec raison d'ailleurs, doutent de la volonté réelle du Conseil du trésor de dégager les crédits nécessaires sur les clauses salariales. » H.G.



En conférence de presse, hier, la vice-présidente Claudette Carbonneau a annoncé la grève générale illimitée des travailleuses en garderie à compter du 25 mai.

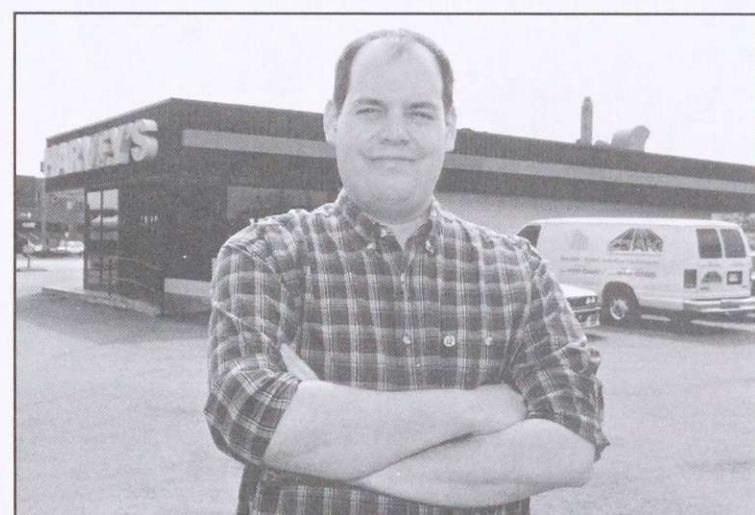
## « Au fil des mois, la nécessité de rallier la CSN m'est apparue clairement »

— Kevin Schwankner, salarié du Harvey's de Brossard

Agé de 34 ans, Kevin Schwankner travaille au restaurant Harvey's de Brossard, en Montérégie, depuis déjà 10 ans. En décembre 1995, il a œuvré à la création d'un syndicat qui devait s'affilier à la section locale 502 des TUAC de la FTQ. Il devait par la suite aider des employé-es des restaurants végétariens Commensal de Montréal à adhérer à la FTQ. Trois ans plus tard, soit le 1<sup>er</sup> avril dernier, c'est à l'unanimité que Kevin Schwankner et une vingtaine d'autres employé-es du Harvey's décident de faire le saut à la CSN. Que s'est-il donc passé ?

« Nous avions des difficultés à nous faire entendre des TUAC. La convention collective était fortement recommandée par le local. Nous voulions vraiment décider par nous-mêmes, être autonomes », explique ce militant convaincu.

« De plus, les batailles que la CSN a livrées au Crowne Plaza Centre-Ville et chez Métro-Richelieu nous envoyaient un message clair: la CSN a une



Kevin Schwankner

colonne vertébrale. Oui, au fil des mois, la nécessité de rallier la CSN m'est apparue clairement, s'est imposée d'elle-même », rappelle Kevin Schwankner.

Premières impressions? « À la CSN, on sent la volonté de travailler pour le monde! »

C'est Guillaume Clusiaux qui représente le syndicat au congrès.

Bienvenue aux employé-es du restaurant Harvey's!

M.C.

### Revenu d'emploi moyen, Québec 1970-1990

	Hommes	Femmes	F/H
	\$	\$	%
1970	23 987	12 778	53,3
1981	27 009	15 830	58,6
1984	25 860	15 537	60,1
1986	25 617	15 892	62,0
1988	26 646	15 348	57,6
1990	27 315	16 984	62,2

Source: Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, et calculs du BSQ.

## Ouf! Le CRTC ne réglementera pas Internet

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a confirmé qu'il ne réglementera pas les services des nouveaux médias sur Internet. Le conseil constate

que cette industrie est dynamique et hautement concurrentielle. Le CRTC a dit craindre les effets négatifs qu'entraînerait sur le développement des nouveaux médias la mise en place de réglementations. De plus le CRTC croit que le contenu sur Internet ne constitue pas de la radiodiffusion au sens de la loi et que les nouveaux médias complètent la radiodiffusion plus qu'ils ne s'y substituent. Enfin le conseil estime que réglementer les nouveaux médias n'ajouterait pas à l'atteinte des objectifs de la loi.

P.R.



1977

La CSN endosse le Manifeste pour le droit à l'avortement libre et gratuit et participe au comité de coordination nationale mis sur pied à cet effet.

Vous connaissez quelqu'un-e qui veut se syndiquer?

Contactez le bureau régional de la CSN ou faites le 1800 947 6177



# Planification financière

avec  
**Mario Lapointe**



## Sources de revenus à la retraite

Dans la chronique précédente, nous avons vu comment évaluer le revenu nécessaire à la retraite. Aujourd'hui et demain, nous allons examiner les principales sources de revenus des personnes retraitées : les régimes publics, les régimes collectifs et les mesures individuelles.

### Les régimes publics

La Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) du gouvernement fédéral fournit, à compter de 65 ans, une prestation annuelle, indexée au coût de la vie et imposable, qui atteindra, en 1999, la somme de 4950 dollars. Si notre revenu net est supérieur à 53 215 dollars, nous devons rembourser une partie ou la totalité de la PSV reçue dans l'année.

La Régie des rentes du Québec (RRQ) verse une rente, indexée au coût de la vie et imposable, égale à 25 pour cent de la moyenne des gains admissibles des cinq années précédentes. Ainsi, une personne ayant gagné près de 35 000 dollars au cours des cinq dernières années pourra recevoir, à compter de son 65<sup>e</sup> anniversaire, une rente de près de 8500 dollars par an. Si la personne retire des prestations à compter de 60 ans, cette rente sera réduite de 30 pour cent. Avant 60 ans, la RRQ ne verse pas de rente de retraite.

D'autres mesures publiques d'aide au revenu des personnes retraitées existent (supplément de revenu garanti, allocation au conjoint, allocation au logement). Elles ne sont accessibles qu'aux personnes dont les revenus sont très faibles. Nous n'en traiterons pas ici.

Mais attention ! Les régimes publics peuvent être modifiés par les gouvernements. En effet, les modalités actuelles ne sont pas garanties pour l'avenir. Aussi, plusieurs planificateurs n'en tiennent pas compte dans l'élaboration d'un plan de revenus à la retraite.

### Les régimes collectifs

Pensons d'abord aux régimes de pension agréés (RPA) : ils peuvent être à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Il y a aussi les régimes de retraite simplifiés (RRS), les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB) et les REER collectifs.

Chaque régime a ses caractéristiques propres. Il faut connaître celles du régime existant dans son milieu de travail pour évaluer la rente à laquelle on peut s'attendre à la retraite et, par la suite, déterminer le montant d'épargne supplémentaire à accumuler pour combler ses besoins financiers à la retraite. Parmi ces caractéristiques, il est important de savoir, entre autres, ce qui arrive des contributions si nous quittons l'entreprise avant la retraite, si la rente est indexée ou non, si elle est intégrée aux rentes publiques (diminuera-t-elle pour tenir compte des sommes provenant de la RRQ et de la PSV ?).

Dans tous les cas, plus nous aurons cotisé longtemps à ces régimes, plus les revenus que nous en tirerons seront élevés.

**Demain : L'examen des sources de revenus en abordant les mesures individuelles.**

## Équiterre : un transport écologique

Après le café et les produits de la ferme voilà le transport... écologique. Équiterre, un organisme voué à la promotion des choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, l'économie solidaire et la défense de l'environnement, fait aussi la promotion de projets visant à développer le transport écologique.

Depuis quatre ans, Équiterre organise des randonnées éducatives à vélo. Les participants pédalent le jour et assistent à des conférences sur l'environnement le soir. Des centaines de personnes ont ainsi été sensibilisées à des moyens de transport écologiques comme le vélo, le transport en commun et le covoiturage. Pour ceux et celles que l'air pur intéresse, ils peuvent appeler au (514) 522-2000 ou utiliser l'adresse courriel : « ribaux@cam.org ».

T.J.

# Le Groupe de consultation devient MCE Conseils

Henri Jalbert

Le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois a décidé que l'approche de l'an 2000 était l'occasion de changer son look. Il s'appelle maintenant MCE Conseils (MCE pour maintien et création d'emplois).

Mis sur pied en 1987, le Groupe de consultation — ou MCE Conseils comme on le dit maintenant — a appuyé quelque 500 syndicats affiliés à la CSN dans des démarches d'analyse et de diagnostic de la situation économique de leur employeur. Il a également aidé une trentaine de groupes de travailleuses et de travailleurs à prendre directement en charge leur milieu de travail et de nombreux autres à choisir la meilleure stratégie à adopter face aux contraintes financières et de marché de leur employeur.



Les salarié-es de MCE Conseils (ici Denyse Leclerc) vous attendent à leur kiosque au niveau 400. Une occasion unique de mieux connaître un groupe-conseil au service des syndicats.

Organisme sans but lucratif au service de la CSN, MCE Conseils offre depuis ses débuts des expertises en plans d'affaires, études de marché, analyses

financières, organisation du travail, équité salariale, etc. Parmi les syndicats qui ont profité de l'expertise de MCE Conseils, on retrouve des syndicats aussi variés que ceux de Chlophylle (Saguenay), Au Coq (Anjou), Cascades (Joliette), Abitibi Consolidated (Kénogami), Industrie Davie (Lévis-Lauzon), Domtar (Beauharnois), Expro (Valleyfield) et CFXM-FM (Granby).

Notons également que la coopérative du Pavillon de Beauharnois, une résidence pour personnes âgées, dans laquelle MCE Conseils s'est impliqué, s'est vu remettre cette année le prix de la relève coopérative de Montréal.

MCE Conseils tient un kiosque au niveau 400 tout au long de la semaine. On vous y attend.

## Pas n'importe quelle caisse... NOTRE CAISSE !

Il y a des lunes qu'elles nous offrent des services. Plutôt que de continuer chacune de leur bord, elles ont décidé de se fusionner pour donner naissance à une seule caisse, la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec). La nouvelle caisse — qui deviendra réalité en novembre 1999 — aura les reins solides avec un actif de plus de 185 millions de dollars.

Pour le directeur de la Caisse d'économie des syndicats nationaux (Montréal), Yves Savard, le grand objectif de cette fusion est de combiner un ensemble d'expertises afin de mieux remplir la mission de soutenir l'économie solidaire. « La Caisse de Québec, par exemple, possède les compétences dans le champ culturel, pour lequel nous sommes très sollicités. De notre côté, nous avons développé une expertise dans le financement du loge-



Clément Guimond et Yves Savard, lors de l'ouverture du 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN.

ment social. » Avec cette fusion, la nouvelle caisse rendra ses services disponibles sur tout le territoire du Québec, pour l'Ouest à partir de Montréal, et pour l'Est à partir de Québec.

Pour Clément Guimond, coordonnateur de la Caisse d'économie des travailleuses et

des travailleurs (Québec), « la mise en commun des moyens permettra d'offrir de meilleurs services financiers aux membres, avec une approche différente des autres institutions de Desjardins. »

H.J.



Le gagnant du concours de Fondation :

Gerry Foster  
Scierie Roberval

FONDACTION  
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI



ASSEMBLÉE BATIRENTE  
Mardi, le 18 mai, à 19h00  
à l'ajournement  
salle 207

# Les choix du MC



## Basse-Ville

La CSN a ses quartiers à Saint-Roch, dans la Basse-Ville. Autrefois, c'était un quartier populaire à forte activité commerciale. Certains se souviennent des magasins Paquet, Laliberté et Le Syndicat. Le développement anarchique des années 1960, notamment avec la construction de l'autoroute Dufferin et du Mail Saint-Roch, a chassé la population du quartier. S'ensuivirent des années de désolation et de mauvaise réputation. Le cœur du quartier bat à nouveau aujourd'hui. Un parc vous attend au coin de De

la Couronne et Charest. La Bibliothèque Gabrielle-Roy a pignon sur la rue Saint-Joseph. À quelques enjambées de là, il y a le Comptoir du livre, un des meilleurs établissements de livres usagés en ville (coin Saint-Joseph et Caron). Sur Charest, l'ancienne usine Dominion Corset s'est refait une beauté et accueille maintenant le pavillon des beaux-arts de l'Université Laval.



Pour la bouffe, il y a Prince Pizzeria au 577, Charest Ouest. Les employé-es sont

syndiqués à la CSN. À quelques pas de l'édifice de la CSN, au 155 Charest Est, le Centre Jacques-Cartier (Charest et Langelier) abrite le Tam-Tam Café. Un projet qui permet la réinsertion sociale des jeunes décrocheurs. Sur De la Couronne, le Saïgon-Bangkok sert de la bonne cuisine asiatique. Apportez votre vin. S'est également développé, Saint-Vallier, Est et Ouest. Près de l'ancien édifice du quotidien *Le Soleil*, il y a le Mardi Gras et Les salons d'Edgar. Entre De la Couronne et Langelier, donc à l'ouest, un autre restaurant de cuisine latino : Sol Latino.

## Langevin/Tremblay

Édité en mai 1996, l'album *Fous Solidaires* de Dominique et Hélène Tremblay demeure un des plus beaux disques à avoir paru ces dernières années. Musicien de formation



classique et virtuose des violons en acier inoxydable et en bois, Dominique Tremblay a signé des arrangements et des compositions inspirés sur des textes pénétrants du défunt parolier et poète Gilbert Langevin. Des paroles portées par la voix étonnante, magnifique et unique de Hélène Tremblay. Accents d'Orient, airs de blues ou populaires et musiques envoûtantes embrassent des textes qui transportent des valeurs universelles. Écoutez *D'où que vienne, Fous solidaires, Naturel, Si ciel il y a, Aimer* et plusieurs autres et vous accéderez à l'uni-

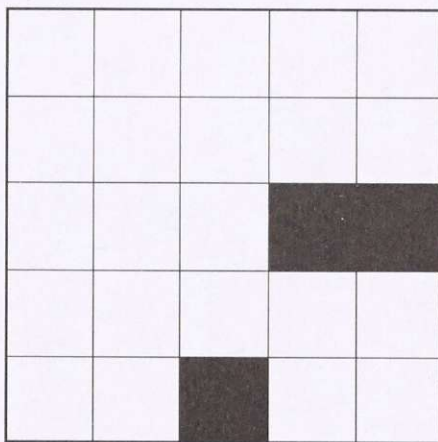
vers de ce révolté amoureux, pourfendeur de la bêtise, mais humaniste et rempli d'espérance. Le disque contient aussi des pièces instrumentales : *Farouche, En marge des orages et L'Amériquois*. Accompagnés par un batteur, un contrebassiste, un guitariste, un flûtiste-saxophoniste, un percussionniste et un pianiste, Dominique et Hélène Tremblay ont commis un disque essentiel, l'aboutissement d'un projet qui origine d'une rencontre en 1983 : Poésie, Ville Ouverte. L'album joue rarement à la radio. Heureusement il est toujours disponible, tout comme le spectacle.

Gilbert Langevin a écrit des chansons à compter de 1966. Il est décédé en octobre 1995. Dominique Tremblay a rénové la musique traditionnelle à l'époque avec Philippe Gagnon.

*Fous Solidaires*, Langevin/Tremblay : Studio Rue des musiciens (SRM 02502).

# Nos concours

## Mots croisés



ENCORE UN CARRÉ NOIR ?

NON NON, ÇA VA COMME ÇA...



### Horizontal

1. Plage (à moins que ce soit autre chose).
2. Laisser aller son imagination.
3. Association des professionnelles organiques.
4. Souhaits.
5. En matière de. — Diminutif.

### Vertical

1. Accent qu'on retrouve sur professionnel.
2. Quand il est éternel, c'est l'état de béatitude.
3. Cri des bacchantes.
4. Deux tiers de la première femme. — Note.
5. Infinitif. — Onze.

Les quatre premiers congressistes qui viennent nous donner la bonne réponse au local du Travail — local 206 A — se mériteront le gaminet officiel du quotidien du congrès.

## Photo mystère



Vous la connaissez... c'est sûr, puisqu'elle est l'amie du Couche-Tard et que votre potineur préféré était photographié avec elle dans *Le Travail* d'hier. Alors, vous vous empressez de courir jusqu'à nous pour nous dire qui elle est et, ainsi, vous pourrez gagner un de nos quatre gaminets avec le logo du Travail. Nous vous attendons au local 206 A.



## Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos



### Je me présente

Moi, le Couche-Tard, j'annonce officiellement que je me présente au comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux. J'ai en effet l'intention de me présenter au poste d'aumônier pour remplacer Michel Rioux.

### Les trous de Sylvio

Sylvio Wafer, le secrétaire géné-

ral du Conseil central Gaspésie-Les-Îles, est un bricoleur expert. Pour poser une tablette dans le bureau de la secrétaire, il lui a fallu faire un minimum de deux douzaines de trous dans le mur. Il n'en est même pas gêné. À sa place, j'irais me cacher dans le trou du Rocher Percé. Fais attention, ce soir c'est le souper du monde de ta région. Ne fais pas de trou normand. Si tu ne sais pas c'est quoi, demande à ton amie Diane.

### Gérald et le tennis

Il y en a qui sont beaucoup plus malheureux que d'autres du départ de Gérald Larose. C'est

le cas, entre autres, de ses partenaires de tennis. Ceux-ci craignent qu'il profite de ses temps libres pour améliorer son service qui, depuis des années, est sa grande faiblesse.

### Les fêtes

Hier soir, ça a fêté fort à la FSSS. Gros party. Les 40 ans de Jeff Begley, vépé de la fédé, les 40 ans de Louis Beaudoin, vépé Mauricie-Bois-Francs, les 40 ans de Jean-Philippe Grad, z'éducateur, et les 50 ans de Jean-Luc Harley Cadieux, responsable de l'action dans le secteur public pour la FSSS. Sont allés au pub d'Orsay.

Aujourd'hui, d'autres vont fêter les 42 ans de Robert Pots Potvin. Pots, fais attention, en rentrant à l'hôtel... ta femme t'attend.

### Plainte officielle

Françoise Morin, du comité confédéral de santé-sécurité, maintient envers et contre tous que la serviette du congrès devrait être un sac à dos. En effet, le modèle actuel peut occasionner différentes douleurs au dos ou aux bras à cause de la mauvaise répartition de la charge lorsqu'on la transporte d'une seule main, alors que le sac à dos permet de répartir le poids sur l'ensemble du corps. Elle

reconnait qu'elle est un peu chialeuse, mais, dit-elle, « quand on chiale jamais, on n'obtient rien ». Un chialage vaut mieux que rien tu l'auras.

### Gagnantes et gagnants

Les gagnantes et les gagnants d'hier sont Pierre Prigent, Hélène Potvin, Jean-Paul Laliberté, René Joseph, Daniel Barrière, Jean-Claude Gagnier, Michel Lefebvre et Johanne Gravel.

### Dernière heure

Mireille Bénard (garderies Montréal) a décidé de voter pour le Couche-Tard en autant qu'il soit candidat au bon poste.

# La Coopérative scolaire de Maisonneuve : Un village gaulois !

Gilles Bégin

Le titre n'est pas de nous. Les syndiqués de la coop scolaire du Collège Maisonneuve qualifient eux-mêmes leur syndicat de « village gaulois ». Histoire peu banale que celle de ce syndicat où, depuis l'accréditation en 1986, cinq directeurs généraux

ont défilé. Une directrice générale n'a même jamais occupé son poste : elle a paniqué après avoir assisté à l'assemblée générale de la coopérative.

**La direction va trop loin**  
À l'automne 1996, un nouveau

directeur est entré en fonction. Le syndicat a proposé une nouvelle fois la négociation raisonnée, sans conseiller syndical ni avocat, afin de diminuer les frais de la coop. Dès la première rencontre, ce fût le désenchantement, nous dit Josée Bélanger,

secrétaire du syndicat à l'époque : « Les offres comportaient plein de reculs alors que la coop avait fait 70 000 dollars de trop perçus, deux années de suite ! En plus, la direction tentait de contourner la convention par l'utilisation de surnuméraires. »

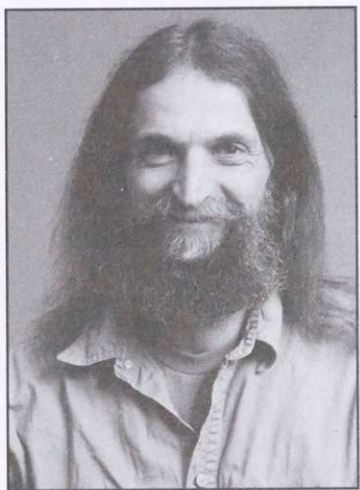
Les moyens d'action seront percutants et visibles

## L'exaspération gagne les syndiqués des régies régionales

Claude Saint-Georges

Les employés syndiqués des régies régionales s'exaspèrent du silence et de l'indifférence de leurs employeurs qui refusent de participer à la négociation pour le renouvellement des conventions collectives du réseau de la santé et des services sociaux. Les régies régionales emploient 1700 salariés, dont la majorité sont membres de la CSN.

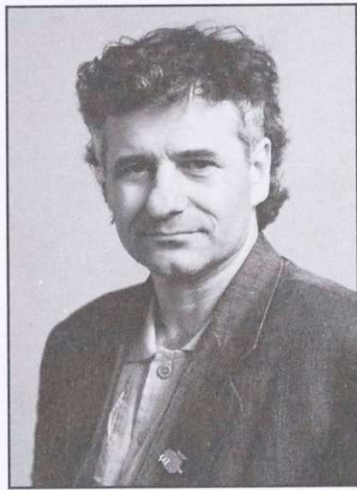
Le premier ministre et la ministre de la Santé et de Services sociaux ont exigé récemment des associations patronales qu'elles renoncent à leur objectif de décentraliser des aspects majeurs des conventions collectives des hôpitaux, CLSC, centres d'hébergement et de réadaptation et centres jeunesse. Depuis, les échanges aux tables de négociation ont repris à un rythme soutenu, mais les régies régionales suivent le mot d'ordre de leur association qui est de ne pas respecter la vo-



Simon Tremblay

lonté exprimée par leurs employés en refusant de siéger avec les autres représentants patronaux aux tables de négociation des fédérations de la CSN.

Après avoir écrit aux directions, manifesté calmement à l'interne, interpellé les membres des conseils d'administration et même occupé pendant quelques heures la Conférence des régies à Québec, les syndi-



Michel Tremblay

cats de régies se voient toujours nier leur demande simple, légitime et raisonnable, soit le retour à la négociation regroupée.

« Il n'y a aucune justification à la position des régies. Elles n'ont aucune raison de se considérer dans un monde à part, non comparable au reste des établissements en matière de relations de travail. Les gestes que nous avons posés n'ont pas encore ébranlé les directions de régies et c'est pourquoi nous en envisageons d'autres, plus visibles et plus percutants », explique Simon Tremblay, représentant des syndicats de régies régionales à la Fédération de la santé et des services sociaux.

« Durant les prochaines semaines, de nouvelles actions, dont certaines surprises, viendront signifier l'adhésion et la détermination des syndiqués de la FSSS à obtenir que la négociation des conditions de travail se passe dans le lieu le plus approprié, au niveau national, avec l'ensemble du réseau », ajoute Simon Tremblay.

« Le printemps sera chaud dans les régies. Le 3 juin, les syndiqués affiliés à notre fédération tiendront une journée d'étude qui constitue une grève légale. On y discutera de notre plan d'action afin de s'assurer qu'on ne manque pas le train de l'automne et que tous soient au rendez-vous », de dire Michel Tremblay, président de la Fédération des professionnelles.



### C'est la grève !

La question des surnuméraires et celle de l'exclusion possible des employés du conseil d'administration deviennent majeures et urgentes pour les syndiqués. S'ils attendent, ils risquent de tout perdre. Juste avant la rentrée de la session d'hiver 1997, ils déclenchent la grève... et c'est la panique au collège. Après quatre jours, ils obtiennent gain de cause sur les deux points. Les négociations piétinent sur le reste et les rapports avec la direction générale s'enveniment.

### Faites donc ce que vous voulez !

Face à une nouvelle menace de grève, une médiation est proposée, mais le directeur général démissionne. Josée Bélanger relate la réunion qui a suivi avec le conseil d'administration : « Surprise ! Les membres du conseil ne voulaient pas d'un autre directeur général qui démissionnerait dans un an. Ce que nous voulons, ont-ils dit, c'est que les étudiants aient leurs livres au meilleur prix possible. Le reste, on s'en fout. »

En trois ans, les relations du travail marquées par les conflits ouverts avec les administrateurs ont pris le virage de la

gestion participative. Le comité de coordination est composé maintenant exclusivement de personnel syndiqué.

Avec l'aide du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi, une proposition de gestion par les syndiqués avec un comité de coordination redevable au conseil d'administration est acceptée par la coop. Les syndiqués sont conscients de l'originalité de leur expérience et des regards posés sur eux. Marc Garon, ancien officier du syndicat, se souvient : « Ils se sont rendus compte que les employés avaient peut-être raison. Ils ont choisi de donner la chance au coureur, mais il fallait que ça fonctionne sans quoi la récréation se serait terminée assez vite. Aujourd'hui, on commence à être mieux perçu par la Fédération des coops parce qu'elle cherche des solutions originales pour les petites coops qui n'ont pas une grande force financière. »

### Internet : un bon site est un site à jour

Qu'est-ce qui fait l'attrait d'un site web dit « de contenu » comme celui de la CSN ? La régularité de ses mises à jour, bien entendu. Les internautes qui fréquentent de tels sites sont attirés par l'information, pas par des *gugusses* comme des *gif animated* et autres artifices visuels ou effets spéciaux qui prennent une éternité à s'exécuter.

À cet égard, le site web de la CSN compte sûrement parmi les plus « actifs » du cyberspace : entre cinq et dix mises à jour par semaine, parfois davantage. S'il vous arrive d'y entrer et de lire que la dernière mise à jour remonte à plus de deux jours, c'est probablement que votre fureteur a chargé la page de son cache qui correspond à l'adresse du site de la CSN ([www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)) et que

vous avez visitée récemment. Cliquez sur le bouton « Actualiser » (ou « Reload ») de votre fureteur, la page mise à jour apparaîtra.

J.-P. P.

*La syndicalisation,  
si c'est bon pour moi,  
c'est bon pour les autres*

au kiosque thématique aujourd'hui  
journée sur la syndicalisation

- **Passez** au kiosque chercher votre cadeau
- **Répondez** au questionnaire et courez la chance de gagner un de nos dix prix (sacs de sports ou ensemble casquette-gaminet à l'effigie de la CSN)



**PLUS nombreux**  
**CSN Plus FORTS**



**90 syndicats**  
**11 300**  
travailleuses et  
travailleurs en conflit  
depuis le 58<sup>e</sup> Congrès

Plus de détails  
**ce soir**  
**à 17h30**  
Ne manquez pas  
la rétrospective  
des luttes syndicales  
CSN  
1996-1999